

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

COMPOSITION DU COMITE 2017

Présidence

(2015)

Tristan Gratier, directeur de Pro Senectute Vaud
Av. du Maupas 51 - 1004 Lausanne
Tél. : 021 646 17 21
Email : tristan.gratier@vd.prosenectute.ch

Membres

(2012)

Anna Zürcher, présidente de Pro Juventute-Vaud
Avenue de Beaulieu 9 – 1004 Lausanne
Tél. 021 661 30 38
E-mail : anna.zurcher@bluewin.ch

(2014 **renouvelé en 2017**)

Cécile Comina, directrice du Croepi
Pré-du-Marché 23 – 1004 Lausanne
Tél. 021 312 28 42 – 079 773 99 24
E-mail : c.comina@croepi.ch

(2014 **renouvelé en 2017**)

Franca Gris, membre du comité d'Insieme Vaud
Ch. De Vermont 16 – 1006 Lausanne
Tél. 078 832 56 01
E-mail : fgris@insiemevaud.ch

(2014 **jusqu'à fin déc. 2017**)

Samuel Zufferey, trésorier auprès de Bénévolat-Vaud
Rue du Midi 18 – Case postale 6547 – 1002 Lausanne
Tél. 021 349 10 00 – 080 886 28 22
E-mail : szu@ilexfidu.ch

Dès mi-2017

Sabrina Penel, Présidente Les Ateliers du Coeur
Chemin de Ballègue 43b – 1066 Epalinges
Tél. 079 291 25 70
E-mail : celless@bluewin.ch

DELEGATIONS :

Comité exécutif SSUP

Tristan Gratier

Vérificateurs des

Comptes 2017

Monique Richoz (dès AG 2017), directrice de Pro Infirmis Vaud
Olivier Cherpillod (dès AG 2017), Président du Croepi

Suppléante

Michèle Theytaz Grandjean (dès AG 2017), Secrétaire générale Pro Familia Vaud

Secrétariat:

Florence Rachez
Société Vaudoise d'Utilité Publique, 1000 Lausanne
Tél. : 021 641 70 72
E-mail : info@svup.ch

Mandats des membres :

Mesdames Cécile Comina, Franca Gris et Anna Zürcher ainsi que Monsieur Samuel Zufferey ont reconduit leurs mandats au comité. Monsieur Zufferey a démissionné au 31.12.2017 pour raisons professionnelles.

Madame Sabrina Penel a rejoint le comité dès le mois de juin 2017.

Séances du comité :

- 4 séances ordinaires
- 3 séances avec ftc communication
- 1 Assemblée générale ordinaire

Lors de l'assemblée générale du 28 mars 2017, les membres ont validé la nouvelle stratégie proposée comprenant les cinq missions suivantes :

1. Stimuler l'échange de connaissances, la solidarité et l'entraide entre organisations sociales privées vaudoises, pour contribuer à renforcer l'efficacité de leur action
2. Soutenir et accompagner le développement d'initiatives sociales privées, en particulier celles répondant à des besoins nouveaux ou très spécifiques, peu ou pas soutenues par les pouvoirs publics
3. Faciliter la mise en relation des institutions et entreprises privées donatrices avec les organisations sociales actives sur le terrain à la recherche de moyens financiers
4. Faciliter l'orientation de la population vaudoise vers les structures sociales existantes, privées ou publiques
5. Donner une vue d'ensemble du rôle social joué par les organisations sociales privées vaudoises, montrer leur utilité et défendre leurs intérêts

Durant l'année 2017, le comité a particulièrement travaillé sur la mise en place des actions découlant de ces missions, soit :

- **Organisation d'événements internes « 5 à SVUP »**: 1 à 2 fois par année la SVUP organise à l'attention de ses membres 1 conférence d'un membre ou la visite d'une institution sociale membres avec un apéritif
- **Programme d'échanges bilatéraux "DUO"** : programme volontaire réservé aux responsables des associations membres ; création de paires de responsables d'associations se voyant pendant une année en bilatérales 4 fois pour échanger, confronter leurs visions, préoccupations etc. l'objectif indirect est de permettre de se retrouver ensuite dans les événements de la SVUP
- **Pépinière UP** : Lancement d'un concept d'incubateur social vaudois « la pépinière UP » alliant soutien financier, prestations en nature et programme de mentorat par les membres de la SVUP (en remplacement du prix SVUP-BCV).
- **Nouveau site internet, création d'une page facebook, nouvelle identité visuelle**

En 2018, le comité s'attellera à la suite des projets, soit :

- **Événement externe annuel** : la SVUP organise à l'attention de ses membres et du public un événement annuel comprenant une conférence d'une personnalité en lien avec la politique sociale, l'annonce des projets intégrés dans la pépinière, la remise du prix UNIL/SVUP.
- **Enquête annuelle sur le secteur social privé vaudois** : réalisation par informatique d'une enquête annuelle auprès de ses membres et communication ad hoc.

- **Speed dating du mécénat social** : Inviter des responsables de mécénat/sponsoring de grandes entreprises, ainsi que des responsables de fondation d'un côté à venir rencontrer de l'autre côté les membres de la SVUP
- **Lancement d'une plate-forme donateurs / demandeurs à la place du registre des fonds** : Création d'une plate-forme Web « Vaud-fonds » sur le site de la SVUP, réservé à ses membres, permettant de faciliter la mise en relation des institutions donatrices et des institutions sociales/travailleurs sociaux la recherche de fonds.

Prix BCV/SVUP 2017

L'assemblée générale a accepté de dissoudre la commission du jury de la remise du prix ; pour la dernière année (remplacé par la Pépinière UP dès 2018), le prix BCV/SVUP n'a pas été remis en 2017 : le comité a porté son choix sur un projet mais ce dernier n'ayant pas été finalisé, le prix n'a pas été octroyé.

Don BCV 2017

L'Assemblée générale a accepté de dissoudre la commission de répartition du don et de mettre en place une autre clé de répartition du don :

20% des dons à la SVUP (frais de fonctionnement, Bottin, Vaud-Fond, communication, réserve, etc.)

20% des dons à la Pépinière «Up»

30% des dons aux institutions subventionnées par le Canton/n. de membres concernés

30% des dons aux institutions non subventionnées par le Canton/n. de membres concernés

Le soutien de la BCV à hauteur de Frs 75'000.- a été ainsi réparti.

Admission

La SVUP n'a reçu aucune demande de nouveau membre en 2017.

Démissions

L'association Compagna Vaud ayant décidé de fermer son service d'Aide en Gare a démissionné au 31.12.2017.

L'association Pro Juventute Vaud a été dissoute.

Comptes - budget

Les comptes de l'exercice 2017, le rapport de la commission de vérification des comptes et le budget 2018 sont joints à ce rapport d'activités 2017.

Nous vous rendons attentifs à l'art. 10 de nos statuts :

Chaque année, les membres reçoivent un rapport écrit du comité, comprenant des informations sur l'activité, les mutations intervenues dans l'état des membres, la composition du comité, les comptes, le bilan de l'exercice écoulé et le budget de l'année en cours, de même que le rapport de la commission de vérification des comptes. Ces rapports doivent être approuvés par l'assemblée générale ou, à défaut, sans observation dans les 30 jours dès réception du rapport annuel et des comptes, ceux-ci seront considérés comme adoptés tacitement et décharge en sera acquise au comité.